

<http://www.snetap-fsu.fr/Mobilisations-contre-le-projet-de.html>



Mobilisations contre le projet de budget 2011

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 12 novembre 2010

Date de parution : 13 novembre 2010

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Après des mois de mobilisation, l'heure n'est pas à la résignation.

La loi sur les retraites vient certes d'être promulguée par le chef de l'Etat. Pour autant, elle reste entachée d'illégitimité et d'injustice. Sa promulgation précipitée dénote d'une fébrilité du gouvernement qui doit renforcer notre détermination à dénoncer cette loi injuste et inefficace.

D'autre part nous devons continuer à alerter parlementaires, médias et usagers sur les nouveaux coups portés aux services publics à travers le projet de loi de finances en cours de discussion au Parlement.

Téléchargez le [communiqué intersyndical](#).

Pour l'Enseignement Agricole Public, c'est la reprise des suppressions d'emplois (plusieurs centaines de re-programmées pour les trois rentrées à venir)...

Le SNETAP et les personnels de l'EAP ne peuvent accepter cet état de fait et doivent poursuivre la lutte.

Aussi, sur la lancée de nos actions inter-services Ministère de l'Agriculture de l'an passé, nous avons décidé de poursuivre par une action « SOS budget » en plein débat parlementaire sur le budget en appelant à la tenue d'Assemblées Générales des personnels du [MAAP](#), avec l'organisation d'une communication à la presse.

Calendrier de l'action

- dès le 15 et jusqu'au 23 novembre, sachant que le projet de budget sera soumis au Sénat pour avis en commissions le 24 et au vote le 30 novembre ;
- pour l'intersyndicale, il n'y a pas de risque de télescopage avec l'appel national « retraite » du 23, cette journée pouvant tout à fait se concevoir comme partie intégrante des multiples actions qui auront lieu dans tous les départements de France. Ce serait, pour ceux qui retiendrait cette date, une contribution des personnels du Ministère de l'Agriculture autour des mots d'ordre « retraites-emplois-budget »

Modalités retenues

- **organiser des assemblées générales dans l'ensemble des [régions](#)**
- déposer pour ce faire des autorisations d'absence ;
- lister à l'occasion de cette AG tous les problèmes locaux en termes d'emploi, de missions... de conditions de travail dégradées...
- mandater une délégation pour rencontrer le Préfet et porter ensemble en inter-services nos revendications légitimes ;
- envoyer ces mêmes revendications aux sénateurs ; des rendez-vous sont à envisager également...
- organiser une conférence de presse et rédiger un communiqué à diffuser le plus largement possible ;
- décider collectivement quelles actions en région seront envisageables dans les jours et semaines à venir, et en informer l'intersyndicale nationale afin qu'elle puisse poursuivre la coordination de plan d'action commun.

Les secrétaires régionaux du SNETAP coordonneront localement cette action nationale lancée en région.

Le service public, on l'aime, on le défend.

L'action continue.

Le secrétariat général

Téléchargez le [communiqué intersyndical](#).